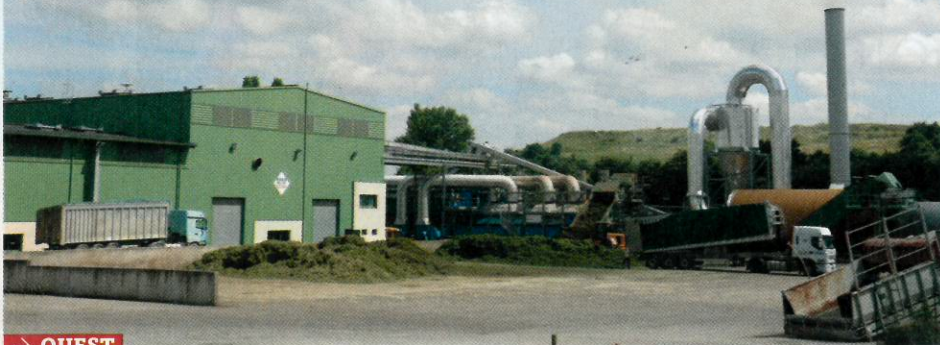


La fusion des deux coopératives de déshydratation vise à optimiser les outils industriels. Ici, le site de la Codéma avec son nouveau séchoir à biomasse.

I. LEJAS



→ OUEST

Fusion de deux coopératives de **déshydratation**

La Coopédome et la Codéma ont annoncé leur projet de fusion au sein de leur union DéshyOuest.

Après un premier rapprochement en 2013 dans une union de coopératives baptisée DéshyOuest, la Coopédome, basée à Domagné (Ille-et-Vilaine), et la Codéma, située à Changé (Mayenne), ont décidé de fusionner au sein de cette entité. « Le projet devrait être validé par les conseils d'administration en octobre, puis en assemblée générale extraordinaire d'ici la fin de l'année », a expliqué Hervé Lhotellier, président de Codéma, le 24 juin lors de l'inauguration du nouveau séchoir de la coopérative. Depuis trois ans, l'union de coopérative était en charge de la

commercialisation des produits de Coopédome et Codéma. L'objectif de ce regroupement est d'optimiser les outils industriels avec une meilleure saturation des séchoirs. La Coopédome déshydrate 43 000 à 47 000 tonnes de fourrages chaque année et 5 000 t de granulés de bois. La production de la Codéma est de 27 000 t de produits séchés par an. Grâce à son nouvel outil, elle pourra sécher jusqu'à 40 000 t/an. « Balles avec granulés de luzerne incorporés, granulés de bois... Nos deux coopératives ont des outils industriels et des produits différents qui sont complémentaires », assure Hervé Lhotellier.

Biomasse

La Codéma a inauguré un nouveau séchoir à biomasse en juin. Il est alimenté pour moitié par du miscanthus produit par les adhérents, et pour le reste par des plaquettes forestières. L'un des deux séchoirs de la Coopédome fonctionne déjà de cette façon.

Les éleveurs sont en recherche d'autonomie protéique, encore plus dans la conjoncture laitière actuelle. La déshydratation a des atouts. « Notre volonté est d'optimiser les compétences humaines pour offrir un catalogue de services adaptés aux adhérents. Cela passe par la mise en place d'un technicien par secteur afin de développer le conseil, explique Samuel Maignan, directeur de la Coopédome. Avec une expertise déjà reconnue dans la luzerne, notre but est de devenir la référence sur la production de légumineuses : choix variétaux, désherbage ou suivi des cultures. »

MEILLEURE VALORISATION DU FOURRAGE

Le travail délégué intéresse aussi les agriculteurs, car leur parcellaire est souvent déstructuré et la main-d'œuvre par exploitation. Un intérêt que confirme Yoann Lézé. Ce producteur de lait à Quelaines-Saint-Gault (Mayenne) cultive 5 ha de luzerne sur sa ferme de 75 ha et 65 vaches. « Je n'ai pas à intervenir pour la récolte, ni à jongler avec les caprices de la météo », dit-il. Le jeune éleveur y voit d'autres avantages. « Depuis trois ans, les première et deuxième coupes de luzerne sont récoltées en brins longs. Les fibres ralentissent le transit. Ceci permet une meilleure valorisation du fourrage et donc une plus grande efficacité de la ration, observe Yoann. D'un point de vue agronomique, la luzerne est une bonne tête d'assolement. La culture reste en place trois ans et permet une économie sur les charges de mécanisation. »

Isabelle Lejas